campagne se trouvant pas leurs moyens habituels de locomotion, sont désorientés et ne savent à qui s'adresser, car tous les bureaux de tramways sont fermés.

Aux abords des dépôts des diverses compagnies, tout est à peu près calme.

Les employés, cochers, conducteurs et palefreniers se tiennent à l'écart, n's'opposent à toute tentative de sortie de voiture. Trois fois, une voiture a essayé de sortir du dépôt, trois fois les chevaux ont été dételés et le tramway remisé.

De nombreux agents de police se tiennent à proximité des dépôts prêts à empêcher tout désordre de se produire.

Lyon, 14 juin, 10 h. m. — Les grévistes, après la réunion de cette nuit, sont allés surveiller les abords des dépôts. A 4 heures 40, heure du départ des premières voitures, cinquante conducteurs étaient massés près du dépôt des Charpenes. Aucun d'eux n'a pris le service. Les grévistes empêchent tout employé d'entrer dans les dépôts.

Vers sept heures, plus'eurs cars - ripert, pleins de sergents de ville, essaient de sortir, mais à trois mètres des remises, les pneus viennent les vitres, enlèvent les freins et font rentrer les chevaux. Douze arrestations sont opérées.

A huit heures, à Vaise, un tramway où se trouvait un commissaire de police est arrêté; six arrestations ont lieu.

La commission nommée dans la réunion d'hier et qui se tient en permanence à la Bourse du Travail, a décidé d'envoyer au préfet une lettre pour demander l'élargissement des employés arrêtés.

Le conseil d'administration de la Compagnie est réuni. Il ne rendra probablement un arrêté du préfet et du maire. Les grévistes, très excités, se rendront à 3 heures à la Bourse du Travail.

Lyon, 14 juin. — Le maire a reçu les délégués de la chambre syndicale et les a exhortés au calme, ce qui est inutile, l'attitude des grévistes étant très correcte. On pense que la grève durera au moins huit jours.

Un tramway à vapeur qui cherchait à sortir du dépôt de St-Fons a été assailli par les grévistes, qui ont détaché les wagons de la locomotive.

Quelques arrestations ont eu lieu pour des motifs sans gravité.

Lyon, 14 juin. — L'aspect de la ville, privée de tramways, est très curieux. On voit circuler de nombreux véhicules restés dans les remises depuis de longues années, et les promeneurs sont encore bien heureux de s'en servir.

Les abords des dépôts sont calmes. Les grévistes se promènent autour sans avoir l'air de vouloir manifester.

Une réunion privée est tenue à la Bourse du Travail.

Lyon, 14 juin, 11 h. 1/2 matin. — Le secrétaire général pour la police vient de recevoir les délégués de la chambre syndicale qui lui ont remis une copie de leurs revendications et une demande de mise en liberté de leurs collègues arrêtés.

Le secrétaire général a répondu qu'il ne pouvait les faire relâcher immédiatement, mais qu'il ferait tout son possible pour que ces arrestations ne soient pas maintenues.

La Compagnie évalue à 12,000 fr. la perte que lui cause cette journée de grève.

Aujourd'hui, les abords des dépôts sont très calmes, mais les grévistes surveillent toujours.

La grève de Rive-de-Gier

On apprend lundi l'arrivée à Beurnehaven d'un grand nombre de porteurs de charbon et de chauffeurs anglais et suédois destinés à remplacer les grévistes.

On a proposé de faire cantonner dans un steamer mouillé en dehors du port, de manière à éviter tout conflit avec les grévistes.

On craint cependant un désordre, les grévistes ne voulant pas voir de visages autres, comme ils nomment les Anglais et les Suédois se *mêler de leurs affaires!*

Les autorités se tiennent prêtes à toute éventualité et sont disposées à réprimer rigoureusement toute tentative contraire au maintien du bon ordre.

A LONDRES

A la suite d'une réunion des employés des omnibus tenue hier soir sous la présidence de M. John Burns, la grève a été déclarée terminée.

Les employés des omnibus acceptent la journée de douze heures et les salaires offerts par les compagnies. Ils abandonnent leur demande d'un jour de repos payé par quinzaine, mais ils acceptent l'offre des compagnies d'un jour de repos par semaine, sans salaire.

Londres est menacé d'une nouvelle grève. Les blanchisseuses demandent la prétendue de la loi sur le travail dans les fabriques. Elles tiendront demain un meeting à Hyde-Park.

LES ASSASSINS DE COURBEVOIE

Après le verdict

Le terrible verdict prononcé par le jury de la Seine contre les abominables bandits de la Courbevoie a été accueilli par les condamnés de différentes façons et, chose curieuse, ceux qu'il frappait le moins sérieusement sont ceux qui le moins courageusement la nouvelle de leur condamnation.

Deville, dont la condamnation à mort lui a un fit, s'est affaissé comme une masse en pleurant qu'il avait tué avec les travaux forcés à perpétuité. Il est tombé sur son vis-à-vis Doré, condamné à mort, qui brusquement s'est retourné sur son compte, lui criant indigné :

— Tiens-toi donc, lâches couche!

Avant leur condamnation, pendant que le jury délibérait, les cinq accusés ont dîné à la Conciergerie, mangeant l'ordinaire de la prison, très calmes, sauf Deville et Chotin, pour lesquels le verdict allait être une surprise.

Les autres ne se sont fait aucune illusion sur leur sort.

Berland, avant de quitter l'audience, avait même dit à ses gardiens :

— Malheur! il y aura de la bute tantôt! entendant par là que les condamnations à mort allaient pleuvoir.

Quand ils ont entendu lire par le greffier le verdict, Doré, Berland et Chotin ont paru assez surpris, trouvant que le jury n'a pas répondu au « Non » sur sa présidente qui leur demandait s'ils n'avaient rien à dire sur leur condamnation, et quand Me Chouard, l'avocat de Chotin, s'adressa à la plus des juges pour son client, âgé de dix-sept ans seulement, pour le faire bénéficier du long sanglot, un vrai celui-là, puis il s'est abîmé à tête entre ses genoux, pleurait comme un enfant, qu'il est d'ailleurs.

Pendant la délibération de la cour, les accusés se sont mutuellement invectivés à voix basse. Chotin, entre deux pleurs, disait à Berland : « C'est lui qui m'a mené là »; Deville lui disait longuement avec M. Demange, tandis que Berland recommandait à l'huissier audiencier la faveur du pouvoir silencieux pendant le jugement.

Les deux autres, la vieille Berland et Doré, ne bronchaient pas, très stoïques sous les regards du public, plus tous qu'eux.

Après la condamnation, on les a menés tous les deux à la conciergerie, où Me Robert et Decorsé sont allés les voir. Il a été question de leur signal tous leur pourvoi en cassation. La vieille Berland n'en revenait pas d'avoir été condamnée à mort.

— Tout droit, disait-elle, à Me Robert, on m'a condamnée à tort, mais je n'ai tué personne, moi! On n'est ou qu'on va me faire.

Me Robert, pour la rassurer :

— Bien, bien, tranquillisez-vous ; on vous graciera, le pourvoi gâtera bien l'affaire.

— Ah! on me graciera! Dans m'est égal, d'ailleurs ; qu'on grâce plutôt mon fils ; étaient qu'on m'a fait tuer, il y a trente ans, chez lui, pour le voler, qu'on pourrait bien couper la tête de son grand.

Le bonhomme est doulu, en vient chercher la mère Berland pour la conduire au Dépôt. Elle n'a rien dit d'ailleurs à son fils, se fit doutant qu'on pourrait le voir de la Conciergerie elle le voyait pour la dernière fois.

Au dépôt, elle a mangé encore : puis l'directeur lui a fait mettre la camisole de force.

A la même heure, Deville et Chotin ont été séparés de leurs complices comédiens à mort et transférés dans des cellules séparées.

Doré et Berland séparés aussi, ont dû subir la formalité de la camisole de force. Les deux gredins se soutenaient à rire de bon cœur en se trouvant *les bras maintenus sur la poitrine dans la manche* unique de la camisole.

— On marque mal avec ça! dit Doré en s'esclaffant.

Dernière Heure

Terrible Catastrophe de Chemin de Fer

120 VICTIMES

Bâle, 14 juin. — A Moenchenstein, première station sur la ligne du Jura, un point s'est coupé en deux au moment du passage d'un train. Les deux locomotives et un wagon se sont renversés dans la Birse, deux autres restèrent suspendus.

Tous les voyageurs du premier wagon ont été noyés. Le nombre des morts est d'environ 30.

Les blessés qui sont très nombreux ont pour la plupart les jambes broyées ou d'autres membres fracturés.

L'accident interrompt les communications entre Bâle, Delle, Belfort, Paris, Calais.

(Nouveaux détails)

Bâle, 14 juin. — Le viaduc effondré est une construction nouvelle reconnue à toute épreuve.

Une nouvelle dépêche dit que le nombre des morts retrouvés est de 44, une centaine de blessés.

Les victimes sont évaluées à 120.

LE FESTIVAL D'HAUBOURDIN

Favorisé par un temps superbe bien que le soleil n'ait brillé que par intermittences, le festival d'Haubourdin a réussi au-delà de toute espérance.

Dès deux heures de l'après-midi, une foule nombreuse se dirigeait vers le lieu de la fête, et plusieurs sociétés musicales de notre ville y arrivaient dans des char-à-bancs, ornés de drapeaux tricolores et de feuillage. Quant aux tramways ils regorgeaient de monde et, bien que le nombre des voitures ait été doublé, le service était certainement insuffisant.

Par suite de la grande affluence des sociétés de musique et compagnies de sapeurs-pompiers qui s'étaient fait inscrire pour prendre part au festival — il y en avait quatre-vingt-quinze — la revue qui devait avoir lieu à trois heures et demie précises n'a pu être commencée qu'à quatre heures vingt.

Les sociétés et corps armés, se sont réunis dans la rue de Lille' de la rue de la Rouge-Tuile jusqu'à l'Hôtelerie.

Plusieurs arcs-de-triomphe, décorés avec beaucoup de goût et ornés des inscriptions traditionnelles se dressaient sur tout le parcours.

Vers quatre heures et demie, les musiques entonnent la *Marseillaise*, pendant que les tambours et clairons battent aux champs.

L'administration municipale et la commission organisatrice, accompagnées de MM. Testelin, capitaine, commandant les Sapeurs-pompiers ; Mazingarbe, président de la musique municipale ; Le Rose, conseiller municipal, passent sur le front des sociétés mises sur deux rangs, les pompiers à droite, les musiques et sociétés musicales à gauche.

Aussitôt la revue terminée, le cortège se met en marche et suit l'itinéraire suivant : *rue de L'Ile, rues de Béthune, Marais, de la Gare, boulevard, avenue de la Gare, place de la Gare, rue de la Gare, de l'Ecole, du Bachemin et enfin Grande-Place.*

En tête, marche la musique municipale d'Haubourdin sous la direction de M. Dusoit, suivie de :

Union française des Trompettes de Lille ; les Amis Réunis de Wazemmes, Lille ; La Fanfare du Pont de Courrières ; la Concorde, Emmerin ; l'Orphéon de la Bassée ; L's Amis Réunis, de Lille ; La Fanfare de Wavrin ; l'Espérance, de la Madeleine, l'Espérance, de Marquette-lez-Lille ; La Fanfare de Fournes ; L'Union Chorale de Lens ; l'Union du Nord, de Fretin ; Les Orphéonistes Seclinois ; La Musique municipale d'Annœullin.

Les fanfares des Mines de Carvin ; L'Union Chorale d'Emmerin ; La Fanfare de Beaucoupvre, Roubaix ; L'Orphéon de Loos ; L'Harmonie la Concorde, de Lesquin ; Les Trompettes dévoués, de Marquette-lez-Lille ; L'Union chorale de Wervicq (France) ; La Fanfare du Pensionnat Couvreur, Condé-sur-Escaut ; La Fanfare Saint-Pierre, de Mons-en-Barœul ; Le Réveil Musical, de Provin ; L'Harmonie Sainte-Cécile, d'Annœullin ; La Fanfare de St-André-lez-Lille ; La Chorale l'Avenir, de Marquette-lez-Lille ; L'Avenir des Trompettes, de Lille.

L'harmonie St-Calixte de Lambersart ; la Lyre des Travailleurs de Lille, les Amis réunis de Wazemmes, la Lyre villageoise de Noyelles-Godault ; la Lyre des Travailleurs de Tourcoing ; l'Harmonie municipale de Fleurbaix, le Réveil musical de Lille, l'Union chorale de St-André, la jeune France d'Harcourt, l'Union philanthropique de Lille, la Concorde de Libercourt, la chorale de Fourmies, la fanfare de la Madeleine, l'Etoilde La Madeleine, la Ste-Cécile de Wattignies, les Sans-Souci de Lille, l'Union Chorale d'Emmerin, la fanfare de Bully-les-Mines, la chorale de Barques de Wattignies, la fanfare d'Ensuigny-sur-le-Lys, l'Union du Nord de Moulins-Lille, l'Orphéon de Marcq-en-Barœul, l'Avenir de Don-Sain-ghin, l'Esquermoise de Lille, la Fanfare de Phalempin, les Bleuets de Wasquehal, la Fanfare de Marquillies, la Cécilienne de Fives-St-Maurice, la Fanfare de Fouquières-lez-Béthune, l'Orphéon de Lille et la Fanfare d'Attiches.

Après le passage des corps municipaux venaient les tambours et clairons et la fanfare des sapeurs-pompiers d'Haubourdin, suivis de la fanfare des sapeurs-pompiers de Schœrberck-Bruxelles, et les pompiers de La Madeleine, de Violaines, de Meurchin, de La Maisnil, musique municipale, de Loos, les sapeurs-pompiers de Wervicq, de Wavrin, de Sainte-Ternoise, de Carvin, de Quesnoy-sur-Deûle, de Fournes.

L'harmonie l'Union musicale de Seclin ; les sapeurs-pompiers de Seclin, de Marchienne, d'Houplines, de Bauvin, de Wattignies.

La fanfare les « Enfants du Nord », Lille.

Les Sapeurs-Pompiers de Tourcoing, d'Armerin, de Fromelles, d'Herlies, de Nouex-les-Mines, de Don-Sainghin, Fanfare municipale de Lomme, Sapeurs-Pompiers de Lomme, de Marquillies, de Colmar, Musique municipale d'Aubers, Sapeurs-Pompiers d'Aubers, de Sainghin-en-Weppes, d'Merrin, d'Avelin.

Dans le défilé, nous avons particulièrement remarqué la bonne tenue et l'air martial des pompiers de Scherbeck-les-Bruxelles avec leur petit casque orné de plumes, les pompiers de St-Pol-sur-Ternoise précédés de jeunes vêtus de tabliers de peau blanes et coiffés de bonnets à poils gigantesques.

Le cortège a suivi l'itinéraire que nous avons indiqué plus haut, au milieu des acclamations de la foule devenue de plus en plus compacte. Jamais peut-être on n'a vu tant de monde à Haubourdin et les cabaretiers ne s'en plaindront pas, car les estaminets étaient littéralement assiégés.

Après le défilé, les sociétés se sont dispersées pour se rendre aux différents kiosque qui avaient été construits sur la Grand'Place, place de l'Hospice, rue Lillet et rue d'Emmerin.

Quant aux pompiers ils se sont distingués aux *tirs à la cible où des prix assez importants et* de nombreuses médailles ont dû les récompenser de leur adresse.

Le soir, les illuminations ont très bien réussi, car indépendamment de la mairie et des kiosques magnifiquement de verres de couleurs les habitations particulières étaient très bien décorées. Signalons surtout le pensionnat Loridan.

Aujourd'hui lundi, continuation du festival par un tir individuel exclusivement réservé aux sapeurs-pompiers et aux musiciens et tenue qui ont participé à la fête de la veille.

Ce soir, tirage de la tombola au profit de la Grande-Place, le tirage des primes et le distribuit-ion des prix. A six heures, rue de Lille, départ du ballon le *Vengeur*, monté par M. Billaut.

La fête se terminera vers dix heures place de la Motte par un feu d'artifices.

Demain, mardi, la fête se continuera à se maintenir au beau pour clore dignement cette fête si bien commencée.

Chronique du Sport

Le concours de vélocipèdes à Lille

Un temps réellement favorable pour les courses sportives internationales, organisées par la Fédération vélocipédique lilloise avait attiré sur le Champ de Mars, une foule énorme et élégante.

Jamais, où dire des habitués et des amateurs de ce genre de sport, on n'a vu de courses aussi bien réglées et aussi supérieurement intéressantes. Elles ont présenté le plus vif intérêt par la valeur, doué ont fait preuve les concurrents.

Parmi les notabilités qui ont paru à cette fête, nous avons remarqué M. Gouy-Legrand, sénateur-maire de Lille ; M. Basquin, adjoint au maire, etc., etc.

La fanfare du 1re bataillon des chasseurs à pied et l'Union française des Trompettes lilloises rehaussaient l'éclat du concours, en exécutant, entre chaque course, les plus jolis morceaux de leur répertoire.

Le concours a débuté par une course dite *locale*, à laquelle ont pris part 17 concurrents.

Course bien menée, dans laquelle M. Clément, du sport vélocipédique lillois est arrivé premier. M. Phinnert, de la même société, second ; M. Cauquelin, du Vélocipédique lillois, troisième; et M. Chrétien, même société, quatrième. La distance, qui était de 1500 mètres, a été parcourue par chaque gagnant en 3 m. 38s, 3 m. 36s, 3 m. 32s et 3 m. 57s.

La seconde course était le championnat (bycicles) junior. La distance à parcourir était de 3000 mètres.

Onze concurrents ont fourni une course de plus intéressantes, qui s'est terminée comme suit : 1er M. Cauquelin, du sport vélocipédique d'Arras, 7 m. 28 ; 2e, M. Darquet, du Vélocé-Club d'Amiens, 7 m. 30 ; 3e, M. Darby, du Vélocé-Club d'Amiens, 7 m. 31 ; 4e, M. Choquet, du Club-vélocipédique de Bruxi, 7 m. 35 ; 5e, M. Mars, du sport vélocipédique d'Arras, 7 m. 36.

Puis est venue la course des *Vétérans*, à laquelle ont pris part quinze vélocipédistes âgés de plus de 50 ans. Distance 2,100 mètres. En voici les résultats :

1er M. Carot, du Vélocé-club d'Arras, 4 m. 34 ; 2e Leviolle, de Saint-Quentin, 4 m. 38 ; 3e Loof, du Vélocé-club de Bourbourg, 4 m. 39 ; 4e Lemaire, de l'Union Vélocipédique quennoise, 4 m. 47 ; 5e M. Callens, du Sport Vélocipédique Roubaisien.

Après cette course, les deux musiques réunies ont exécuté, sous la direction de M. Baron, chef de la fanfare du 1re chasseurs, une marche très gaie qui annonçait la lutte pour le *Tricycle junior* (bicycles) senior. Très nombreux étaient les amateurs à vouloir tous, cette course a été, sans conteste, le clou du concours. Sept des meilleurs coureurs de la région se sont mis en ligne pour parcourir les 5000 mètres prescrits.

A moitié de la course, M. P. Dupont, de Lille, est tombé et a renoncé à la lutte ; il s'est relevé sans blessures. Il n'en a pas été de même pour M. Darquet, du Vélocé-Club d'Amiens, qui, à environ 300 mètres du but, est tombé malheureusement.

Il a été relevé avec des plaies contuses aux genoux et au coude droit, il a reçu les soins empressés de M. le docteur Rousé, que le hasard de la course avait en la sage précaution de relever pour les accidents.

La lutte, qui a été chaude, s'est donc terminée, entre les cinq restants, comme suit : 1er M. G. Dupont, du crochet champion du Nord pour un saut-de-vélocé-club lillois, 11 m. 10s ; 2e, M. Julien Delansorne, 11 m. 11s ; 3e, M. Vandenbroucke, 11 m. 13s ; 4e, M. Désiré Delansorne, d'Arras, 11 m. 13s ; 5e, M. Montessin, du vélocé-club abbevillois, 12 m.

La course régionale, qui a suivi, a été aussi très intéressante, mais moins bien menée. La distance à parcourir était de 2,700 mètres.

1er M. J. Delansorne, d'Arras, 5 m. 46s ; 2e M. Débry, d'Amiens, 5 m. 19s ; 3e M. Mars, d'Arras ; 5 m. 20s ; 4e M. Spalart, du Vélocé-Club bruxellois, 5 m. 21s ; 5e M. Choquet, du Club vélocipédique de Bruxi, 5 m. 22s.

Superbe a été la course Grande Internationale (bicycles), à laquelle ont pris part six concurrents, MM. Echalié, du Cyclist-Club lillois, et Charron, de Paris, se sont partagé les deux premiers prix, qui ont été réunis ; le 3e prix a été gagné par M. P. Dupont, de Lille, 1re série ; le 4e par M. Andrieux, du Sport vélocipédique parisien. Le parcours, qui était de 6,000 mètres, a été franchie en 11 m. 12s, 11 m. 13s 11 m. 14s et 11 m. 55s par les vainqueurs.

Indépendamment de ces prix, il y avait une prime de 40 francs à gagner par le premier arrivant au poteau. Cette prime a été enlevée par M. Charron, de Paris.

A la septième course régionale (bicycles), dix-sept concurrents se sont disputés les cinq prix à gagner dans cette course.

1er M. Delansorne, d'Arras, 5 m. 45s ; 2e M. Boulinguer de Lille, 4 m. 16s ; 3e M. Nézeloff, des cyclistes bethunois, 4 m. 18s ; 4e M. Montessin d'Abbeville, 4 m. 19s ; 5e M. Ober du Bicycle-club de Bourbourg, 4 m. 20s.

La *Grande internationale* (tricycles), 3000 mètres, a été courte par quatre concurrents qui se sont classés comme suit : 1er, M. Charron, de Paris, 7 m. 48s ; 2e, M. Echalié, de Lille, 7 m. 48s 1/5 ; 3e, M. Antony, de Paris, 7 m. 55s. Dans cette course, il y avait un entre-mets : le parcours au poteau, 20 fr., qui a été gagné par M. Charron.

Enfin, dans une dernière course, dite *de composition*, quatre coureurs se sont mis en ligne et sont arrivés : 1er M. Frédric, de Lille ; 2e, M. Jean, de Lille ; 3e, M. Delvoye, de Tourcoing ; 4e, M. J. Sauvage.

Concours Hippique de Lille

Dernière journée. — Beaucoup de monde s'était rendu au concours hippique pour assister à la dernière journée, favorisée par un temps superbe.

Voici les deux courses :

Le concours militaire pour chevaux d'armes inscrits sur les contrôles des régiments stationnés dans la circonscription et montés par des officiers de cavalerie de ligne, de réserve de cavalerie légère, ou d'armes spéciales en uniforme ; en voici les résultats :

Prix coupée. — 4ère prix : Progrès à M. Le Villain, capitaine commandant au 19e chasseurs et Hénaani à M. Fouan, sous-lieutenant au 19e chasseurs ; 3e prix, Violette, à M. Du Bos, lieutenant instructeur au 3e chasseurs monté par M. de Corny, sous-lieutenant, et Altière à M. Herreng, sous-lieutenant au 3e chasseurs.

2e course. — *La Coupe (prix extraordinaire)* premier prix : Miss Karudeuc, à M. de Fontanges, monté par M. Siméon ; 2e prix : Gondimula à M. Blacque-Belair, monté par M. Siméon; 3e prix, Alésia, à M. Deville, montée par M. Parrot ; 4e prix, Miss Goulte, à M. Ponsolet ; 5e prix : Lise Devil, à M. Auguste Pouillier ; 6e prix, Diavolo, à M. V. F., monté par M. Devilder.

Fête de rubans : Excelsior à M. Ribeaucourt ; Plaisance à M. le vicomte de Corberon ; Fadet à M. Ed. Ribeaucourt; Torédor à M. de Prémonville.

Le jeu de balle à Lille

La Société *Les Bleus* est restée maîtresse de Dunkerque à la prix du jeu de balle.

La partie *Crossette* a lutté l'après-midi contre Hautmont et n'a fait que cinq jeux.

Les deux sociétés vainqueurs se sont ensuite mesurées pour le 3e tour. Hautmont n'a fait que quatre jeux contre *Les Bleus*, qui ont admirablement joué.

Fédération vélocipédique du Nord

La réunion générale des délégués des clubs affiliés à la Fédération a eu lieu dimanche à l'hôtel de Flandre et d'Angleterre, à Lille ; les trois qui étaient représentés, Lille, Abbeville, Béthune, Calais, Boulogne, Amiens, Arras, St-Omer, Aire, Montreuil, etc., y étaient représentés ; la Fédération, qui n'existe que depuis un an, comprend actuellement vingt-une sociétés avec les clubs de Tourcoing, Armentières, Bruay, Béthune, Desvres, Valenciennes et Lens qui ont été admis.

Le sort a désigné le Cyclist-Club lillois pour l'organisation des championnats *bi* juniors et seniors pour 1892, et Amiens pour le championnat de la même année.

Un championnat *bi* de 100 kilomètres sur route sera couru en septembre, entre Frévent et Montreuil, par Hesdin. C'est la société d'Arras qui sera chargée de l'organisation ; des diplômes, offerts par la Fédération, seront décernés à tous ceux qui auront effectué le parcours en moins de 4 heures.

M. Debrix, d'Amiens, qui avait été classé senior, reste dans la catégorie des juniors.

La séance est présidée par M. Van Zeller d'Overhove, président de la Fédération, assisté de M. Berteloot, secrétaire.

L'Association régionale des Gymnastes

XIe FÊTE AU CATEAU

L'Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais a donné hier au Cateau, sa XIe fête annuelle, organisée par la société l'*Alerte*, sous les auspices de la municipalité républicaine.

La fête avait commencé dès samedi soir par une retraite aux flambeaux admirablement combinée à laquelle avaient pris part la musique municipale des sapeurs-pompiers et la société de gymnastique l'*Alerte*.

La ville si pittoresque du Cateau avait été absolument transformée.

La Grand'Place et les principales rues sont plantées d'oriflammes tricolores du plus charmant effet.

Le jardin public, — par lui que Fénelon a rendu célèbre, — avait été admirablement décoré.

Sous l'ombrage des tilleuls séculaires des tribunes ont été élevées pour plus de trois mille personnes.

Presque toutes les maisons sont pavoisées aux couleurs nationales.

Les Sociétés concurrentes

Trente-deux sociétés, soit un millier de gymnastes doivent prendre part au concours.

En voici la liste :

La Cambrésienne, de Cambrai. — La Vieilante, d'Inchy. — L'Avenir, de Dompierre. — La Dunkerquoise, de Dunkerque. — La Patriote, de Bruay. — La Vigilante, de Fontaine-au-Pire. — La Fraternelle, de Guise. — La Bohémienne, de Bohain. — La Vaillante, de Beauvois. — La Gravelinoise, de Gravelines. — L'Etoile, de Bourbourg. — La Tourquennoise, de Tourcoing. — La Lilloise, de Lille. — La Société d'Avesnes-sur-Helpe. — Section de Gymnastique du Bataillon scolaire de Lille.

La Patriote, de Denain. — La Vaillante, de Lille. — La Patriote, de Croix. — La Bergeoise, de Bergues. — La Jeunesse du Blanc-Seau, Tourcoing. — La Jeune France, de Schoncourt. — La Fourmisienne, de Fourmies. — En Avant, de Béthune. — L'Avenir, d'Aulnoye. — La Fraternelle, d'Hautmont. — La Roubaisienne, de Roubaix. La Société de gymnastique de Trith-St-Léger. — La Vaillante, de Valenciennes. — La Espérance, de Lourches. — L'Honneur, de Douai. — La Maubeugeoise, de Maubeuge. — L'Alerte, du Cateau.

Le concours de tir

A six heures et demie, a eu lieu, au stand du faubourg de Cambrai, le concours de tir qui a donné les résultats suivants :

1er prix, la Fraternelle de Lille ; 2e, la Cambrésienne de Cambrai; 3e; la Roubaisienne de Roubaix.

Tir individuel. — 1er prix, Guise; 2e, Roubaix ; 3e, Cambrai.

Concours de course

A huit heures, sur le boulevard Raturle, a eu lieu le concours de course par section.

En voici les résultats :

1er prix, la Fraternelle de Guise ; 2e, la Roubaisienne de Roubaix ; 3e, l'Honneur de Douai.

Concours de pupilles. — La Maubeugeoise.

Concours de mouvements d'ensemble

Division supérieure : 1re, Dunkerquoise de Dunkerque, sociétés concurrentes : La Roubaisienne et la Cambrésienne.

Première division. — L'honneur de Douai, société concurrente : La Maubeugeoise.

Deuxième division. | Batinion scolaire de Lille, sociétés concurrentes.

La Vaillante, de Beauvois, la Tourquennoise, de Tourcoing ; L'Avant, de Béthune.

Concours de pupilles. — Prix : la Roubaisienne, de Roubaix.

Sociétés concurrentes : La Bohémienne, de Bohain ; la Vaillante, de Lille ; la Haumontoise, de Hautmont ; la Maubeugeoise de Roubaix.

Sociétés associées. — Division supérieure : la Cambraisienne, de Cambrai.

Premier division : La Douaisienne, de Douai.

Deuxième division : La Vaillante, de Beauvois.

Troisième division : La Jeunesse du Blanc-Seau (Tourcoing).

Les primes tirées au sort ont été échues à la Roubaisienne, de Roubaix, et à la Vaillante de Lille.

Le champion de France à Calais

Le « Calais-Veloce-Club » a reçu pour les championnats, internationaux d'amateurs, l'engagement de M. Dervil, champion de France.

M. Dervil arrivera ici, une semaine avant les courses pour prendre connaissance de la piste.

Concours de Gymnastique de Gisors

Encore un nouveau succès pour les gymnastes lillois.

Au concours de gymnastique de Gisors, nos concitoyens la société l'*Avenir du Vieux-Lille* a remporté le premier prix de section en division supérieure.

Le 3e prix indiv duel et le 6e prix de section pour les mouvements spéciaux. La réception aura lieu mercredi.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections d'Hautmont

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Les candidats du *Progrès du Nord* passent à une énorme majorité.

Voici les chiffres du scrutin :

Inscrits : 1,411. — Votants : 1,221.

MM. Laurent.	708 v. (Rép)	
Hubert.	703 v. (Rép)	
Tenilly	510 v.	
Drumel	501 v.	
Blanc.	5	

En nous transmettant cette nouvelle, notre correspondant ajoute que la proclamation du scrutin a été accueillie par des applaudissements nombreux et que le résultat du vote a rendu joyeuse la majeure partie de la population d'Hautmont.

Nous comprenons ce sentiment. Grâce à l'esprit de discipline, à la clairvoyance et à la fermeté des républicains hautmontois qui ne tombent ni dans les pièges tressées d'une coterie obéissant aux rancunes de quelques politiciens aigris par l'insuccès, le calme va renaître parmi la population ouvrière qui ne demande qu'à travailler en paix sans s'occuper des querelles intestines fomentées par des ambitieux sans valeur.

Les candidats que le *Progrès du Nord* a recommandés aux électeurs ont obtenu une majorité de *deux cents voix*, c'est-à-dire la *quadruple* de ce qu'ils avaient obtenu aux dernières élections municipales.

Quels arguments nos adversaires auront-ils à opposer contre celui-ci, le plus brutal et le plus logique de tous, puisqu'il se compose de chiffres ?

Malgré l'agitation qu'ils ont provoquée, les haines qu'ils ont mises en jeu, les calomnies, les accusations mensongères à l'adresse des candidats républicains que nous recommandions aux suffrages des électeurs, ceux-ci ont obtenu une majorité écrasante.

Vont-ils s'avouer vaincus ? Nous ne le pensons pas. La campagne d'intrigues va continuer, mais elle ne pourra avoir de résultat utile en présence de la volonté exprimée hier d'une façon si ferme et si nette par les électeurs hautmontois de se séparer des brouillons et des pêcheurs en eau trouble.

Au nom de la République, nous remercions les électeurs d'Hautmont.

A. L.

Chronique locale

ROUBAIX

La Fanfare Delattre à Dunkerque

Nous avons annoncé que la Municipalité de Dunkerque avait invité la Fanfare Delattre à se faire entendre dans un Concert le Dimanche 21 courant. Cette société a accepté cette gracieuse invitation. Il est certain que la ville de Dunkerque sera trop petite pour recevoir tous les citoyens qui se rendront dans cette ville, car notre société roubaisienne, se trouveront les sociétés suivantes :

La Musique des Sapeurs-Pompiers de Lille ; La Musique des Sapeurs de Douai.

L'Harmonie des Mineurs, de Billy-Montigny.

Quatre sociétés d'une importance et d'une réputation reconnue.

Le programme de Fête communale comporte quantité d'autres réjouissances et d'amusements de toutes sortes, donc une belle excursion à faire.

Les membres honoraires de la Fanfare Delattre pourront profiter de l'occasion. La compagnie du Nord a bien voulu accorder une réduction de 50 0/0 sur les prix du transport et des billets valables pour deux jours. On peut se faire inscrire pour ce voyage, chez le président de la Fanfare Delattre, Grande-Rue ou au local de la société, Bras-rie du Globe.

Adjudication. — Une adjudication pour la construction d'un aqueduc au chemin vicinal n° 7, aura lieu le samedi 20 juin, à l'Hôtel-de-Ville, à onze heures du matin.

Le devis s'élève à la somme de 8.445 fr. 80 à valoir pour dépenses imprévues 854 francs 20 centimes.

Le cautionnement à verser est de 310 francs.

Un expulsé. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Louis Lepers, âgé de 25 ans, journalier, précédemment à l'estimant de la « Clef d'Or », rue du Chemin-de-Fer, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Un vol de cuivre. — Depuis environ trois mois, M. Riche, constructeur rue de la Barque, s'aperçevait que du cuivre disparaissait toutes les semaines.

Ne sachant sur qui porter ses soupçons, M. Riche avait la certitude que bientôt il prendrait le voleur, ce qui est arrivé en effet.

Samedi vers cinq heures et demie, à la sortie des ouvriers, M. Riche se dissimula derrière une porte, espérant ainsi prendre son voleur en flagrant délit; à l'exception du chauffeur, tout le monde sortit de cet atelier, demeurant rue Lacroix, cour Delannoy, tous les ouvriers étaient partis.

M. Riche était satisfait, déjà il croyait convaincre le voleur lorsque, en effet, il vit Hans s'avancer vers un tas de morceaux de cuivre et en choisir les plus belles pièces. Hans s'apprêtait à prendre ce qui naturellement ne pas avoir été vu ; à la porte il ne fut pas peu surpris d'y voir des agents que M. Riche avait envoyé chercher.

Hans ne voulut pas nier, il avait été pris en flagrant délit, par conséquent il a été conduit au dépôt.

Ce cas ainsi que depuis trois mois, Hans avait volé au préjudice de son patron, pour deux cents francs environ de cuivre.

Un incendie rue Daubenton. — Samedi matin, vers huit heures et demie, le jeune Mecrasche, âgé de douze ans, se trouvait dans son lit ; s'étamusait à brûler des allumettes, lorsque l'une d'elles tomba sur un tas de chiffons, y mettant le feu.

Aux cris poussés par l'enfant, la mère accourut, mais déjà les flammes montaient au plafond. Mme Mecrasche appela au secours, ces cris furent entendus par trois ouvriers de la maison Régaillart et Scrive qui combattirent le feu. Ils mirent après, tout danger avait disparu, et Mme Mecrasche constatait avec plaisir que les dégâts causés par ce commencement d'incendie n'étaient qu'insignifiants.

Deux arrestations pour vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, les agents de sûreté Berte et Anvelin, passant rue de la Vigne, ont procédé à l'arrestation des hommes : F. Desombrie, âgé de 21 ans, demeurant à Mouscron, et L. Deronne, âgé de 56 ans, demeurant rue Droucot.

Arrestation intéressante. — Hier matin, un individu d'une soixante ne d'années se présentait au bureau de M. Martin, commissaire de police du deuxième arrondissement et demandait à être arrêté.

N'ayant aucun motif pour lui donner satisfaction M. Martin voulut l'écouduire. Notre homme lui raconta alors son histoire, qui est certainement connue d'un grand nombre de vieux roubaisiens :

X... est membre d'une famille des plus honorables de Roubaix.

Quelques années avant la guerre, en 1867, lorsque l'empereur Napoléon III vint à Roubaix, un complot complotait pour essayer de faire sauter le train qui amenait chez nous le souverain.

Le complot fut déjoué et X... arrêté au moment où il passait en contrebande une grande quantité de poudre qu'il était allé chercher en Belgique.

Il fut condamné à 5 ans de réclusion et 10 ans de travaux forcés.

Sa peine terminée il revint à Tourcoing où il commit plusieurs abus de confiance. Du moyens arrêtés pour ces délits il fut condamné à cinq ans de prison.

Il est sorti de l'Abbaye de Loos il y a quelques jours portant d'une somme de 130 francs qu'il a dépensée en deux jours.

Aujourd'hui se trouvant sans ressources il demande à retourner à Loos, où dit-il, il pourra travailler.

Un audacieux voleur. — Dimanche vers 7 heures du soir, les agents de garde au Point Mort, virent quelque chose de plus de deux cents personnes courant derrière un individu, en ayant arrêté le au voleur ! Ils se joignirent à la foule et parvenait bientôt à arrêter le fuyard qui fut conduit devant M. Chauveau, commissaire du quatrième arrondissement, où il avoua avoir commis un vol de 500 fr., au Mont-à-Leux, chez M. Duportail boulanger.

Il avoua en outre avoir été expulsé de France pour un même délit.

Le vol s'étant commis en Belgique il ne pouvait être arrêté en France, mais M. Chauveau l'a maintenu pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cet individu se nomme Victor Delos, demeurant rue Vallon à Roubaix.

Il était, au moment de son arrestation, vêtu très élégamment.

La somme volée a été retrouvée sur lui, dans un sac de to